Morceaux choisis journalistiques

Serge Kevin Biyoghe

Morceaux choisis journalistiques

Tome 3

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2021
ISBN : 978-2-312-08308-7

Avant-propos

« *Morceaux choisis journalistiques* est une série d'essais consacrée à mes différents reportages réalisés depuis mes débuts de journaliste à la télévision en 2010, jusqu'à la presse en ligne aujourd'hui, en passant par la presse écrite.

Cette saga en plusieurs volumes a le mérite d'exister car c'est le fruit de mon expérience journalistique et parce que j'aime la corporation, la littérature et par-dessus tout la lecture. »

Vers une fin de l'état d'urgence au Gabon avec l'allègement du couvre-feu

C'est officiel, à compter de ce vendredi 16 octobre 2020, il y a un allègement du couvre-feu qui passe désormais de 22 h à 5 h du matin. Même si plusieurs mesures restrictives de droit commun restent en vigueur, certains changements sont à prévoir.

En effet, le Premier ministre, Rose Christiane Ossouka, accompagné du Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur Lambert Noel Matha, des ministres de la Santé, Guy Patrick Obiang, des Transports, Léon BoundaBalonzi, du Tourisme, Pascal HouangniAmbouroue, de l'Emploi, Madeleine Berre, de l'Éducation Nationale, Patrick Daouda Mouguiama, et du Commerce Hugues MbadingaMadiya, a précisé lors d'une conférence de presse ce vendredi à l'Immeuble Arambo, les nouvelles mesures mises en œuvre pour lutter contre la crise sanitaire autrement dit la phase 2 d'allègement des mesures restrictives.

Partout, les Gabonais sont désormais encouragés à porter un masque, en plus de la distanciation sociale. Les déplacements plus lointains ne seront possibles que pour un motif impérieux, familial ou professionnel. Le port du masque et le respect des règles de distanciation seront obligatoires dans les transports publics.

Sur le chantier titanesque du retour à l'école le 9 novembre 2020, un protocole sanitaire très strict va encadrer cette réouverture : lavage de main à répétition, bureaux espacés d'au moins un mètre, port du masque obligatoire ou conseillé selon les circonstances.

Les commerces restés ouverts ont déjà généralisé gestes barrière, port du masque et règles de distanciation. Ceux qui vont rouvrir se préparent, mais ce ne sera pas simple pour tout le monde. Pour tous les commerçants, il s'agira de trouver un juste équilibre entre sécurité sanitaire et contraintes qui n'entravent pas l'activité du commerce ni sa rentabilité.

La vie sociale va rester très limitée, avec des rassemblements limités à trente personnes notamment dans les lieux de culte qui rouvriront leurs portes le 30 octobre 2020 avec la reprise des offices religieux.

C'est dans ce contexte que Madame le Premier Ministre Rose Christiane Ossouka tout en remerciant l'exemplarité du comportement des Gabonais, ces derniers doivent respecter scrupuleusement les règles de distanciations sociales, dites mesures barrières, indispensable pour limiter la propagation du Coronavirus au Gabon.

L'affaire Léandre Nzue : une cabale trouble

Le Maire de Libreville Léandre Nzue a été mis en examen pour détournements de fonds publics depuis le week-end dernier. Pourtant ce n'est pas le seul élu à être mêlé à ce type d'affaires.

Etrange coïncidence, donc, quelques jours après son mariage en grande pompe avec AssengoneObame. Depuis le début de cette affaire, son caractère politique n'a échappé à personne.

Pourtant, l'affaire Léandre Nzue est loin d'être inédite dans l'histoire du Gabon. Si le cador du bureau politique du PDG est pour l'instant seulement soupçonné de détournements de fonds publics et que l'enquête judiciaire doit encore avancer, plusieurs de ses collaborateurs ont été condamnés pour ce type de comportements.

Connu pour ses dérapages, Léandre Nzue nie toujours les faits reprochés dans ce dossier. Personne n'avait connaissance des procédures publiques ? C'est dramatique. Il est considéré comme un garçon insupportable, arrogant, mais intelligent, brillant même.

Pour la défense, l'équipe municipale a profité des largesses du maire pour lui savonner la planche. Dès son élection, il était dans un panier de crabes.

Au contraire, EvoungWaga, va user d'un poste dans les réseaux sociaux pour affirmer que Léandre Nzué aurait agi sous l'impulsion de Faustin Boukoubi, président de l'Assemblée nationale, Jean Marie Ogandaga, ministre de l'économie, Eloi Nzondo, anciens ministre et gouverneur du Haut Ogooué.

Quoique fortement recherché, Eloi Nzondo est sorti de son silence et a trouvé un moyen pour diffuser sa version des faits. Selon lui, l'inspection menée n'avait pas suivi la procédure légale. Il qualifie de bidons les d'EvoungWaga l'inculpant de détournement. Il se dit victime de machination et de persécution politiques.

D'ailleurs, Eloi Nzondo souligne le caractère répétitif de ce détournement considérable alors même que le prévenu était averti. Il avait toutes les structures à ses côtés pour l'aider dans la gestion de la collectivité, c'est un préjudice énorme subi par la commune de Libreville, en termes matériel et financier mais aussi de réputation.

De leur côté, les autorités affirment détenir en main des preuves irréfutables incriminant Léandre Nzué. Il est question de couleur politique dans cette affaire. Pourquoi serait-il le seul à avoir des problèmes ?

Dans un pays de droit qu'est le Gabon, la seule voie est celle de la justice, et il ne doit pas y avoir mélange des genres. Elle seule peut mener une enquête si elle l'estime nécessaire. Ce qui est sûr, c'est que si l'argent des Gabonais, celui de la mairie de Libreville a été utilisé pour de la propagande personnelle à des fins politiques, cela entre sous le coup de la loi. C'est au receveur municipal d'en faire la démonstration en apportant des preuves. Maintenant c'est à la justice de faire son travail.

Le programme de politique générale du Premier Ministre Ossouka Raponda adoubé à la majorité absolue des députés

C'est devant les députés de l'Assemblée Nationale que le Premier ministre a obtenu le vendredi 4 septembre 2020 le quitus de son programme de politique générale pour relancer l'économie gabonaise. Le Gabon en a grandement besoin en cette période du Covid-19.

Un grand oral approuvé par une large majorité de députés. La déclaration de politique générale présentée par le premier ministre a été adoptée avec 124 votants pour sur 137, soit 90 %. Le chef du gouvernement a recueilli la majorité absolue avec le soutien des députés du Parti Démocratique Gabonais[1] majoritaires à l'Assemblée Nationale.

Aussi, pour relever le défi de la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement, il est indispensable qu'un climat social apaisé soit toujours préservé. C'est pourquoi, « je ne ménagerai aucun effort pour déployer une intense activité de pilotage et de coordination pour en garantir la réalisation » déclare le Premier ministre Ossouka.

Pour cela, le Gouvernement compte accélérer l'exécution des projets en Partenariats publics-privés. La forte contrainte

1. PDG

budgétaire nous oriente aujourd'hui vers la recherche et la promotion des financements innovants.

En effet, la philosophie du plan de relance suit deux objectifs complémentaires : produire des effets immédiats pour renforcer et faire redémarrer l'économie, d'une part, et préparer le Gabon de 2025, d'autre part. Après un premier temps, celui de l'urgence, arrive désormais le temps de l'offensive et de la consolidation. Un objectif ambitieux mais parfaitement à la portée du Gabon selon le premier ministre. L'effet d'éviction exercé par les dépenses salariales et le règlement du service de la dette sur l'investissement public nous oriente vers cette voie.

Aussi, un certain nombre de projets en Partenariats Publics-Privés sont-ils en cours d'exécution. C'est le cas de la « Transgabonaise » qui mobilise, entre autres, des PME locales et favorise la création de près de 2000 emplois directs.

Dans le secteur de l'eau et de l'énergie, des projets de barrages hydroélectriques sont en cours de lancement, notamment le barrage de Kinguélé Aval d'ici la fin de l'année 2020, le barrage de Ngoulmendjim et celui de Dibwangui, tous les deux en 2021. Ces trois projets vont générer 2350 emplois et augmenter l'offre en électricité de plusieurs provinces.

Outre l'accroissement de l'offre en électricité, ces projets permettront aussi à notre pays de respecter ses engagements en matière de préservation de l'environnement.

Dans le même sens, avec le partenaire Gabon SpecialEconomic Zone[1] INFRA, le Gouvernement poursuit la construction et la réhabilitation de près de 750 kilomètres de lignes électriques de moyenne et basse tension sur les axes Kango-Bifoun-Lambaréné-Fougamou-Mouila et Oyem-Bitam-Okok-Batouri.

Ce programme global de développement des infrastructures électriques aura un impact sur plus de 150 villages et 40.000 foyers. Cette électrification participera aussi du développement

1. GSEZ

économique de ces localités, à moyen et long termes, grâce à une capacité additionnelle de 17 Mégawatts.

Il ne reste plus qu'au Premier Ministre Rose Chistiane Ossouka Raponda de se mettre au travail et d'en récolter les fruits.